

Info Villers

Bulletin d'information des propriétaires du Hameau de Villers N°47

Le mot du Président

Chers colotis,

À l'aube de cette année 2026, permettez-moi, au nom du conseil, de vous adresser nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.



Les membres du conseil sont toujours présents pour répondre à vos attentes : la Mission Sécurité a renforcé sa présence tout en maîtrisant les dépenses, une nouvelle commission verra le jour pour poursuivre nos efforts en faveur d'un cadre de vie serein. Grâce à la Mission Arbres, notre patrimoine arboré est en constant renouvellement, tout en obtenant des subventions précieuses pour soutenir ces actions. La Mission Urbanisme a veillé au respect de notre environnement et de nos règles de vie commune, tandis que la Mission Juridique a clarifié les droits et devoirs de chacun, notamment sur les cotisations et l'entretien des arbres. La gestion de l'eau nous a permis de maintenir les prix pour les colotis. Tout cela est le fruit du travail des bénévoles qui oeuvrent pour notre communauté.

Notre assemblée générale a marqué un tournant, car nous réunissons de plus en plus de colotis. En 2025, un nombre record de participants ont été présents ou représentés. Ce fort engagement a permis de valider le vote électronique, qui facilitera la participation de tous à l'avenir. Toutefois, la double majorité est requise pour adopter le nouveau cahier des charges, et nous n'avons, une fois de plus, pas atteint un quota suffisant, notamment en raison du manque de superficie représentée. Notre cadre de vie est l'affaire de tous ! Plus que jamais, vous fédérer et avancer ensemble marquera très probablement cette nouvelle année.

Mme Duclos-Grenet ne s'est pas représentée et je la remercie vivement pour son implication au sein de la mission sécurité au cours de ces six années et souhaite la bienvenue à Mme Renaudin qui rejoint notre conseil.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'impliquent pour faire de notre hameau un lieu où il fait bon vivre. Que 2026 soit une année de projets partagés, de solidarité et de sérénité pour chacun d'entre vous.

Bonne année à toutes et à tous.

Gérard Touratier
Président de l'A.S.P.H.V.

Elle nous a rejoints

Résidente du hameau depuis 1 an, c'est avec joie que je rejoins le conseil syndical.

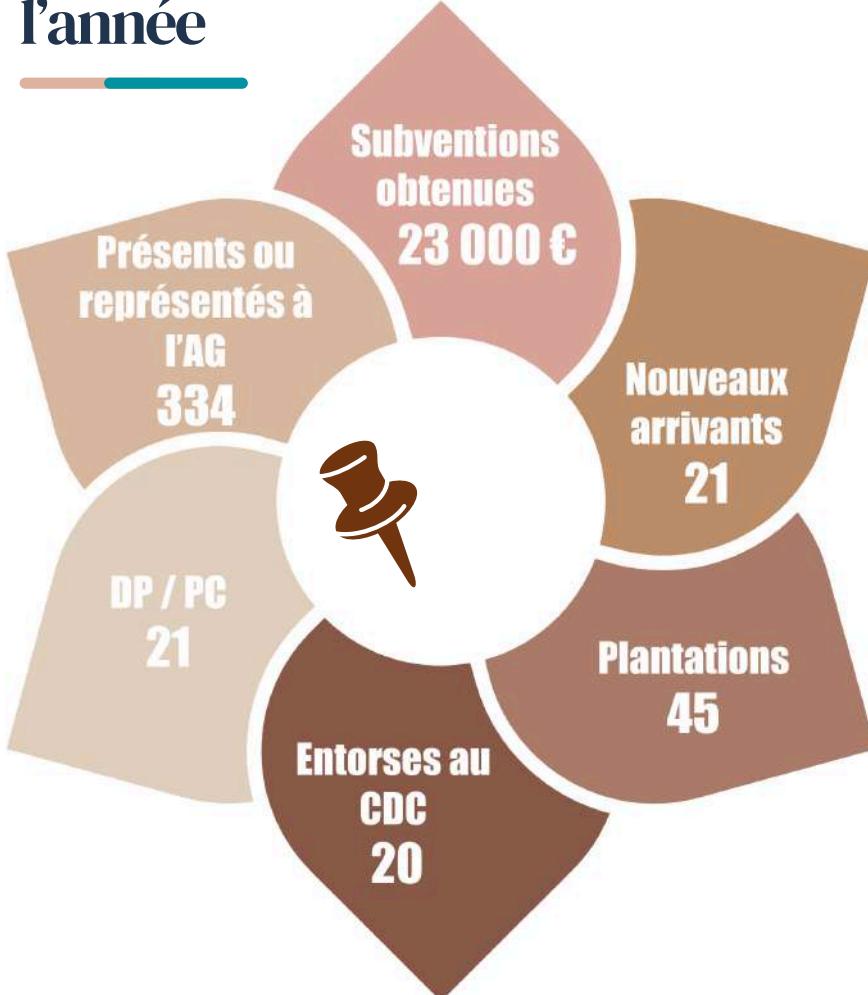
Récemment retraitée, je pourrai consacrer mon temps à seconder Evelyne Marinier sur la mission "arbres" et Laurent Le Leonc sur la partie "trésorerie".

Soucieuse de préserver ce cadre de vie idéal, et notamment les arbres qui font notre spécificité, je mettrai toute mon énergie pour le transmettre en l'état sinon mieux aux générations futures.



Laurence Renaudin

Les chiffres de l'année



Respect des voisins

Nous vous rappelons les horaires à respecter pour les émissions sonores :

- semaine 8h/12h et 14h/20h
- samedi 9h/12h et 14h/19h
- dimanche et jours fériés 10h/12h



Commission sécurité

Une commission sécurité a été initiée afin de réfléchir ensemble à des solutions réalisables pour la protection de nos maisons et biens. Vous serez informés de l'avancée des propositions.

Bilan de l'AG 2025

Synthèse des points essentiels, activités clés, faits marquants et décisions votées par les membres, lors de l'Assemblée Générale 2025 :

Faits Marquants 2024-2025



Rapport d'Activité des Missions



Décisions Clés : Les Résolutions

Révision du Cahier des Charges REJETÉE (faute de double majorité)	Budget prévisionnel 2025-2026 ADOPTÉ
Augmentation du budget de la société de surveillance ADOPTÉE (le budget passe à 43 000 € pour 30h de surveillance par semaine)	Maintien du prix de l'eau ADOPTÉ (le prix reste à 0,89 €/m ³)
Passage à la télérèleve pour les compteurs d'eau ADOPTÉ	Convention de gestion du triangle de la gare ADOPTÉE (IASPHV reprendra la gestion de cet espace)

Nouvelles arborées et végétales

Arbres d'alignement

Il y a 5 ans une évaluation avait montré qu'il manquait environ 10% à 30% de la population arboricole selon les allées. Depuis nous reconstituons notre capital d'arbres en remplaçant systématiquement les arbres morts mais aussi en plantant aux emplacements "vides", résultats d'oubli, d'arrachage pour convenance personnelle, etc.



Nous avons eu également à cœur d'embellir nos carrefours, qui étaient laissés pour compte depuis toujours, et qui bénéficient maintenant de plantations d'espèces variées fleurissant à différentes périodes de l'année.

Le bilan des replantations s'élève pour les **3 dernières années à 130 arbres**.

Cette année 46 plantations sont prévues. L'allée de Champagne va également bénéficier de la plantation de 20 arbres par la commune. Le triangle devant la gare a lui été planté de 4 jeunes arbres.

Nos trottoirs dans tous leurs états !

Si nos trottoirs sont jalonnés d'arbres nous ombrageant en été ils n'en sont malheureusement pas les seuls résidents. Ils sont actuellement un florilège d'"ovni" en tout genre gênant leur utilisation :

Ici, voitures stationnées dégradant pelouses et arbres, là pierres ou piquets pour s'en protéger, ailleurs jardinières, fleurs, arbustes, plus esthétiques et mieux adaptés à notre environnement.

Dans son principe, un trottoir est fait pour la circulation des piétons, doit être libre de tout obstacle et le stationnement de véhicule y est proscrit.

Pour essayer de trouver des solutions pérennes à ces problèmes et rendre à nos trottoirs leur fonction, tout en maintenant un cadre agréable, esthétique, et respectueux de la biodiversité, la mission arbre vous propose, comme nous l'avions fait pour l'allée Bourette, de participer à une commission "Trottoirs" pour recueillir vos idées et suggestions sur leur aménagement végétalisé dans le respect de leur usage, puis d'élaborer des projets réalisables pour leur protection et leur agrément. Ceux-ci pourront être proposés lors de la prochaine AG et/ou inclus dans le CDC.



Pour y participer contacter hameau-de-villers@asphv.com. Les réunions auront lieu en visio et avec quelques visites sur le terrain.

Surveillance Hameau : Nouvelle formule



La fin 2025 et début 2026 ont été axés sur la mise en place du renforcement de la sécurité du hameau, conformément à ce qui a été voté en assemblée générale.

En particulier, nous avons passé le volume de patrouille à plus de 30h par semaine (contre 2 puis 12 en 2025). L'objectif est de couvrir les plages horaires pendant lesquelles il y a le moins de personnes présentes au Hameau et qui représentent donc le plus fort risque de visites mal intentionnées.

Nous avons également mis en place un numéro de service de l'agent de sécurité. Ce dernier est à utiliser uniquement pour des urgences de type personne ou véhicule suspect rôdant dans le hameau, intrusion, alarme en cours, etc. Voici l'ordre de prévention en cas de besoin :



L'agent a déjà rappelé à certains conducteurs la nécessité de modérer leur vitesse dans les allées.

Cette année s'ouvre avec plusieurs actions : organisation de commissions sécurité, étude de marché sur la surveillance (comme demandé à l'AG) et poursuite de la collaboration avec la municipalité.

Le destin d'un triangle de verdure

Lors de l'assemblée générale de novembre 2025, un vote important a confirmé l'avenir de la parcelle triangulaire située face à la gare, bordée par les allées de la Guiche, Bourrette et Calmande : elle restera un espace vert protégé grâce à une convention avec la Mairie. Pour mesurer la portée de cette décision, il faut remonter près d'un siècle en arrière.



En novembre 1926, le quartier de Villers est en plein essor. Les frères Piketty, propriétaires et bâtisseurs du secteur, font alors don à la commune de trois terrains stratégiques : l'actuel terrain de rugby, la parcelle aujourd'hui occupée par le parc canin près de la gare, et ce fameux triangle. Ce geste s'inscrit dans une vision urbaine réfléchie : ces terrains doivent impérativement servir l'intérêt général — jardins, équipements collectifs ou écoles — et être entretenus « en parfait état ». Ils ne pourront jamais être vendus à des particuliers.



Le Conseil municipal de l'époque accepte ce legs sans réserve. Le terrain face à la gare est pensé comme une véritable porte d'entrée du Hameau de Villers et, plus largement, de Saint-Fargeau. À l'entre-deux-guerres, de nombreux habitants sont des résidents de week-end venant de Paris par le train. Dès leur arrivée, le square doit offrir une transition élégante vers leur lieu de villégiature. Vasques en mosaïque, jets d'eau et allées soignées composent alors une vitrine verdoyante, symbole d'un art de vivre moderne et apaisé.

Ce square a même marqué la littérature : Georges Simenon y fait passer le commissaire Maigret dans Monsieur Gallet, décédé (1930), décrivant un espace aménagé entre hôtel, bureau de vente et allées encore en devenir.

L'histoire du legs n'a toutefois pas été sans heurts. Après la Seconde Guerre mondiale, un différend oppose la mairie au Syndicat du Hameau sur l'appartenance des terrains au périmètre du Hameau, puis, plus récemment, l'absence de statut protecteur dans le PLU de 2024 suscite l'inquiétude des riverains. La redécouverte des clauses de 1926, claires et contraignantes, permet de réaffirmer la vocation publique et inaliénable de ces terrains.

Aujourd'hui, la signature d'une convention d'occupation gratuite pour trois ans, renouvelable, vient sceller une promesse presque centenaire : préserver ce triangle de verdure comme un bien commun, fidèle à la vision des frères Piketty.

→ Retrouvez l'article complet sur le site asphv.com



Le Conseil Syndical

Retrouvons-nous
pour le pot du Hameau en juin
ou sur rendez-vous :
38 bis allée de la Calmande
Tel : 01 60 65 91 91
hameau-de-villers@asphv.com
www.asphv.com